RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 01736
Numéro SIREN : 403 332 760
Nom ou dénomination : PEGAZE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/023610

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *LYON*

Date : 30/07/2018

5083785

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/023610**
n°de gestion : **1996B01736**
n°SIREN : **403 332 760 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 27/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

PEGAZE - Société à responsabilité limitée
30 rue Saint-simon 69009 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON * (RHÔNE) *

5083785

23610

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : Société PEGAZE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 30 Rue Saint Simon 69009 LYON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 40333276000020 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122017 Net 3	N-1 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	11 525	AI 2 305	9 220	10 372
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	22 615	AS 15 864	6 751	8 099
	Autres immobilisations corporelles	AT	91 882	AU 53 437	38 444	46 271
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	15	CV	15	15
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	3 000	BI	3 000	3 000
	TOTAL (II)	BJ	129 036	BK 71 606	57 430	67 757
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	109 258	BM	109 258	122 128
	En cours de production de biens	BN	96 901	BO	96 901	77 332
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	247	BW	247	247
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	560 286	BY 58 150	502 135	407 477
	Autres créances (3)	BZ	43 440	CA	43 440	39 848
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	156 590	CG	156 590	78 125
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 075	CI	10 075	17 131
	TOTAL (III)	CJ	976 797	CK 58 150	918 646	742 289
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 105 833	1A 129 756	976 076	810 047

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP | (3) Part à plus d'un an CR 63 855

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations | Stocks | Créances

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

QUADRATUS Informatique

BONNET & ASSOCIÉS

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société PEGAZE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 75 000)	DA	75 000	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 500	7 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	14	14
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	33 780	47 706
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	79 107	(13 926)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	195 401	116 294
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	14 949	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	14 949	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	217	277
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	290 676	297 203
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	171	357
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	200 226	231 618
	Dettes fiscales et sociales	DY	160 067	131 582
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	63 155	8 662
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	51 215	24 054
	TOTAL (IV)	EC	765 727	693 753
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	976 076	810 047

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	765 727	693 753
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société PEGAZE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 784 378	FH		FI	1 784 378	1 605 866
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 784 378	FK		FL	1 784 378	1 605 866
	Production stockée*					FM	19 569	(108 899)
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	31 797	12 423
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 835 744	1 509 390
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	462 318	401 904
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	12 871	5 489
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	408 728	359 505
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	13 739	23 359
	Salaires et traitements*					FY	543 699	530 255
	Charges sociales (10)					FZ	190 548	188 009
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	16 669	14 578
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	58 150	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges dotations aux provisions					GD	14 949	
	Autres charges (12)					GE	32	32
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 721 704	1 523 131
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	114 040	(13 741)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	101	34
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	101	34
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 665	8 828
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 665	8 828
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 564)	(8 794)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	107 476	(22 535)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise . Société PEGAZE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 452	10 902	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 250	1 167	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 702	12 068	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	375	4 090	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	135	462	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	510	4 552	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	9 192	7 516	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	16 436		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	21 125	(1 093)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 845 547	1 521 492	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 766 441	1 535 418	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	79 107	(13 926)	
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	644		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	42 645	39 535	
	- Crédit bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	5 057		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	31 797	12 423	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	32	32	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles . facultatives A6		obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	510	9 701

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
DIVERS FOURNISSEURS		644

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 1
Permanence ou changement de méthodes 1
Informations générales complémentaires 1
Informations complémentaires (CICE) 2
L'utilisation du CICE dans l'entreprise 2

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 2
Etat des amortissements 2
Etat des provisions 2
Etat des échéances des créances et des dettes 2
Composition du capital social 3
Autres immobilisations incorporelles 3
Evaluation des immobilisations corporelles 3
Evaluation des amortissements 3
Produits à recevoir 3
Charges à payer 4
Charges et produits constatés d'avance 4

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées 4

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail 5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 976 076.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 784 378.20 Euros et dégageant un bénéfice de 79 106.71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 1er janvier 1997, la société PEGAZE est fiscalement intégrée avec sa société mère, la société FINANCIERE JACQUES.
Cette option fiscale était cependant neutre quand à la présentation des comptes annuels jusqu'au bilan du 31/12/2009, l'impôt étant comptabilisé comme en l'absence d'intégration.
A partir de l'exercice clos au 31/12/2010, la convention d'intégration fiscale prévoit la réallocation immédiate de l'économie d'impôt, réalisé au niveau du groupe fiscalement intégré, aux filiales déficitaires.
Le résultat fiscal de la société PEGAZE étant bénéficiaire au 31/12/2017, l'impôt a été comptabilisé comme en l'absence d'intégration.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 27 278 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 27 278 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	3 062
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	1 160
- recrutement :	4 444
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	18 612
Total	27 278

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	75.0000	1 000			1 000

Capital social de 75.000 euros.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Fonds commerciaux	11 525	10.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements install.construct.	Linéaire	8 ans
Matériels et outillages indus	Linéaire	3 à 5 ans
Install.générales Agencements	Linéaire	10 ans
Matériels de transport	Linéaire	2 à 4 ans
Matériels de bureau et info.	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	28 694
Total	28 694

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	217
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 586
Dettes fiscales et sociales	89 242
Autres dettes	27 495
Total	133 539

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 075
Total	10 075
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	51 215
Total	51 215

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	6 665	101
Dont entreprises liées	5 057	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				169 865	169 865
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				29 689	29 689
- dotations de l'exercice				31 911	31 911
Total				61 599	61 599
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				37 032	37 032
- exercice				36 253	36 253
Total				73 285	73 285
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				41 036	41 036
- entre 1 et 5 ans				64 189	64 189
Total				105 225	105 225
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				259	259
- entre 1 et 5 ans				1 439	1 439
Total				1 698	1 698

PEGAZE

Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 euros
Siège social : 30 rue Saint Simon
69009 LYON

403 332 760 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 79 106,71 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 79 106,71 euros

- A titre de dividendes aux actionnaires 40 000,00 euros
Soit 40,00 euros par action

- Le solde en totalité au compte « Autres réserves » 39 106,71 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 euros,
- que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 39 920 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

